

LA PHILHARMONIE DE PARIS

Maîtrise d'Ouvrage :

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
VILLE DE PARIS
REGION ILE-DE-FRANCE

Equipe de programmation :

A.P.A.U. Jérôme DOURDIN - Mandataire
Michel MARTY - Scénographe
I.F.E.C.C. Toulouse - Économiste

Maître d'Ouvrage Délégué :

E.M.O.C. - Paris

Acousticien Conseil du Maître d'Ouvrage :

Eckhart KAHLE - Bruxelles
associé à ALTIA - Paris

Durée de la mission :

Juin 2006 - mars 2007

Mission de programmation :

Rédaction du programme de la Philharmonie de Paris, en partenariat avec la direction de la CITE DE LA MUSIQUE et de la SALLE PLEYEL.

Mission d'assistance au Maître d'Ouvrage Délégué :

Organisation du concours international d'architecture (analyse technique des projets, assistance au Maître d'Ouvrage pour la désignation du lauréat).

Budget de l'opération :

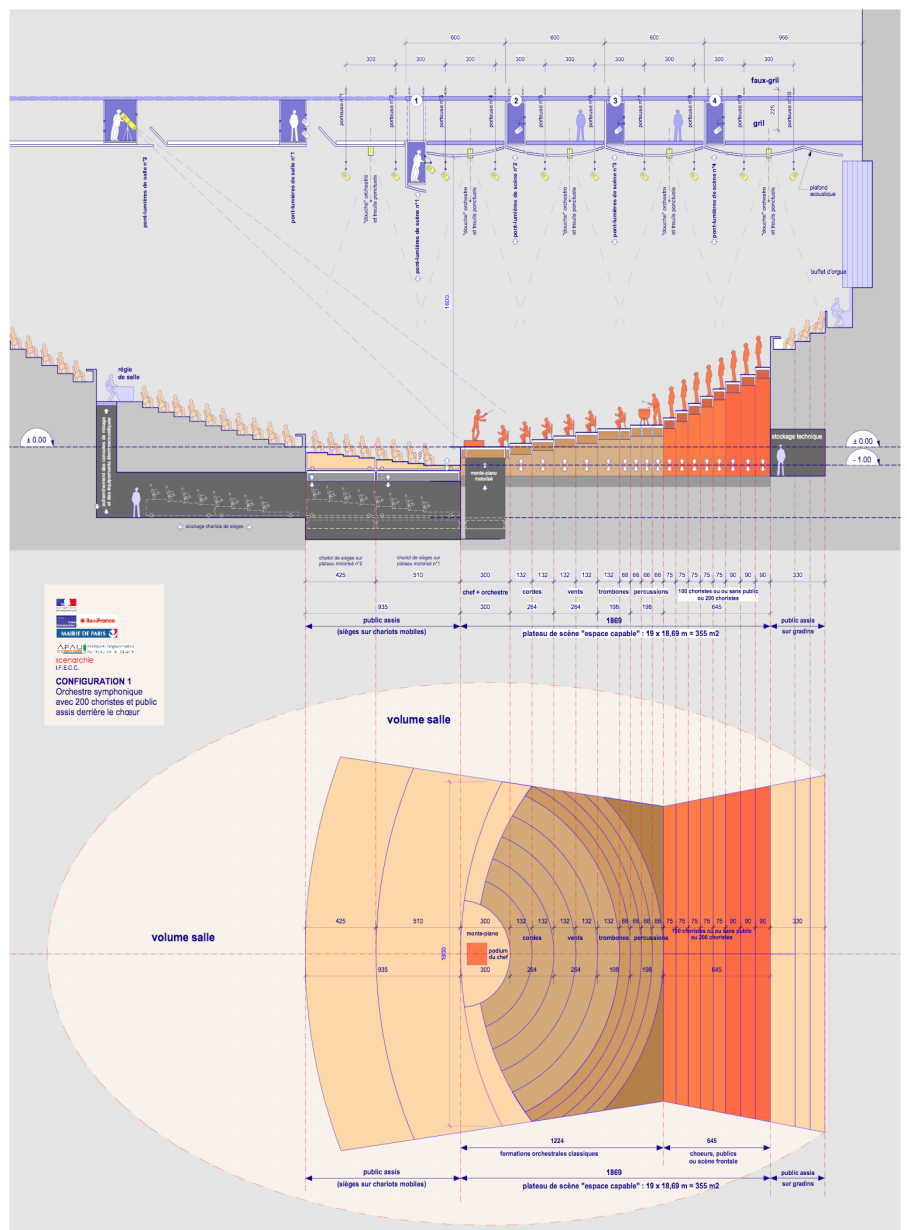
220 000 000 € HT
(budget initial annoncé à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre)

Contenu de la mission :

Michel Marty a rédigé le cahier des charges scénographique du Grand Auditorium de 2400 places et des salles annexes : plafond technique, gradins motorisés pour les formations symphoniques, avec ou sans chœurs, musiques du monde et contemporaines, etc.

Le bâtiment abrite des salles de répétitions, des régies d'enregistrement, des zones d'expositions, des salons, un restaurant, une boutique, les locaux en "back-stage" pour l'accueil des grands orchestres internationaux et, en résidence, l'Orchestre de Paris.

Construit sur le Parc de la Villette, le bâtiment couvre plus de 20 000m².
Conçu par l'architecte Jean Nouvel, le lauréat du concours international, La Philharmonie est inaugurée en janvier 2015



Schémas des diverses configurations orchestrales dessinés par Michel Marty